

Lincoln Protect

**PEP Protection étendue**

**PEP Extra**

**PEP de base**

**PEP Groupe motopropulseur**

PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ



LA COMPAGNIE  
AUTOMOBILE LINCOLN

# Faites bonne route grâce à Lincoln Protect

Lorsque vous décidez d'acheter ou de louer votre véhicule, vous voulez profiter de la tranquillité d'esprit de savoir que votre véhicule est protégé pour l'avenir. Un programme Lincoln Protect contribue à vous protéger contre le coût de réparations imprévues, grâce à la couverture additionnelle de nombreux composants du véhicule.

## POUR PRENDRE LA ROUTE AVEC CONFIANCE

- Que vous choisissiez le PEP Protection étendue ou la protection de base du PEP Groupe motopropulseur, il existe un programme Lincoln Protect qui convient parfaitement à vos besoins! Vous choisissez les limites de temps et de kilométrage qui vous conviennent le mieux.
- Le programme Lincoln Protect protège contre le coût de réparations inattendues après l'expiration de votre couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf en couvrant de nombreux composants du véhicule.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION D'UN VÉHICULE

Prévoit le remboursement des frais de location d'un véhicule pendant un maximum de 10 jours dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Lincoln Protect. Les frais de location vous seront remboursés jusqu'à concurrence de 45 \$/jour pendant un maximum de 10 jours! Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails concernant le remboursement des frais de location d'un véhicule.

## OPTIONS DE FRANCHISE

La franchise standard est de 100 \$. Autres options de franchises disponibles : 0 \$\*, 50 \$, 200 \$ et franchise « décroissante ».

## ASSISTANCE ROUTIÈRE

L'assistance routière Lincoln Protect propose des options de limites de temps et de kilométrage qui dépassent la couverture offerte par la garantie du véhicule.

L'assistance routière Lincoln Protect couvre les services suivants :

- Remorquage
- Remplacement d'un pneu à plat
- Planification de voyage
- Remboursement des dépenses de voyage d'urgence
- Démarrage-secours (à l'exception des batteries électriques)
- Service de treuillage
- Déverrouillage-secours
- Livraison de carburant

## OPTION DE REMBOURSEMENT LOCATION PLUS!\*

Offre une couverture des frais de location d'un véhicule dès le premier jour, pouvant atteindre 75 \$/jour pendant un maximum de 10 jours, dans le cas d'une réparation comprise dans la couverture de base au titre de la Garantie limitée de véhicule neuf ou de votre programme Lincoln Protect.

## REHAUSSEZ VOTRE PEP PROTECTION ÉTENDUE D'UN PPEL

En rehaussant votre PEP Protection étendue d'un PPEL, vous profiterez de la couverture optimale de Lincoln, soit plus de 1 000 composants couverts, ainsi que les frais de main-d'œuvre et services d'entretien, tels que décrits dans votre Guide du propriétaire. Vous aurez aussi la tranquillité d'esprit de savoir qu'il s'agit là de la couverture la plus populaire – et que plus d'un tiers des clients Lincoln Protect choisissent de combiner leur PEP Protection étendue avec un PPEL! Demandez tous les détails à votre concessionnaire.

# Pour les véhicules neufs

- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule) [selon le premier terme atteint]; ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie.

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE							
	200 000 km	160 000 km	150 000 km	120 000 km	100 000 km	80 000 km	60 000 km
8 ans	■		■	■	■	■	■
7 ans	■		■	■	■	■	■
6 ans	■		■	■	■	■	■
5 ans	■	■ <sup>++</sup>	■	■	■ <sup>+</sup>	■ <sup>+</sup>	■ <sup>+</sup>
4 ans			■	■	■ <sup>+</sup>	■ <sup>+</sup>	
3 ans			■	■	■ <sup>+</sup>	■ <sup>+</sup>	

# Pour les véhicules d'occasion

- Les véhicules d'occasion certifiés sont admissibles à des durées prolongées<sup>§</sup>, à partir de 6 ans/120 000 km jusqu'à 9 ans/200 000 km.
- La couverture pour les véhicules admissibles débute à la date d'achat du programme et cesse à l'expiration de la limite de temps (à partir de la date d'entrée en vigueur de la garantie) ou de kilométrage choisie (sur le compteur du véhicule) [selon le premier terme atteint]; ces limites sont calculées à partir de zéro kilomètre et de la date d'entrée en vigueur de la garantie.

Pour tous les PEP des véhicules encore couverts au titre de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf (GLVN), la couverture débute à l'expiration de la couverture de base de la Garantie limitée de véhicule neuf et se termine à l'expiration de la limite de temps ou de kilométrage (selon le premier terme atteint).<sup>▼▼</sup>

CHOIX DE LIMITES DE TEMPS ET DE KILOMÉTRAGE						
Km actuel	130 001 – 160 000	100 001 – 130 000	65 001 – 100 000	0 – 160 000	0 – 80 000	0 – 65 000
9 ans/ 200 000 km					■ <sup>§</sup>	
9 ans/ 160 000 km					■ <sup>§</sup>	
8 ans/ 200 000 km					■ <sup>§</sup>	
8 ans/ 160 000 km					■ <sup>§</sup>	
7 ans/ 200 000 km					■ <sup>§</sup>	
7 ans/ 160 000 km					■ <sup>§</sup>	
6 ans/ 120 000 km					■ <sup>§</sup>	
5 ans/ 100 000 km			■			■
4 ans/ 80 000 km			■			■
4 ans/ 60 000 km			■			■
4 ans/ 40 000 km		■ <sup>▼</sup>	■			■
3 ans/ 80 000 km			■			■
3 ans/ 60 000 km		■	■			■
3 ans/ 40 000 km		■	■			■
2 ans/ 40 000 km		■	■			■
1 an/ 20 000 km	■	■	■			■
6 mois/ 10 000 km				■ <sup>**</sup>		
3 mois/ 5 000 km						

<sup>§</sup>S'applique au PEP Groupe motopropulseur seulement. <sup>§§</sup>S'applique aux PEP Protection étendue, PEP Extra et PEP de base seulement. <sup>§§§</sup>S'applique aux véhicules d'occasion certifiés seulement; PEP Protection étendue seulement. <sup>▼</sup>S'applique aux PEP Groupe motopropulseur, de base et Extra seulement.

<sup>\*\*</sup>S'applique au PEP Protection étendue seulement. <sup>▼▼</sup>Sauf dans le cas du remboursement des frais de location, qui commence à la date d'achat du programme.

# PEP Groupe motopropulseur

**29** COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

#### MOTEUR

Toutes les pièces internes lubrifiées

Bloc-cylindres

Culasses

Volant moteur

Collecteurs d’admission et d’échappement

Collecteur et boulons

Carter d’huile

Pompe à huile

Joints et bagues d’étanchéité

Thermostat

Boîtier de thermostat

Couvercle de chaîne de distribution

Chaîne de distribution (pignons ou courroie)

Turbocompresseur/compresseur volumétrique (installé à l’usine)

Couvre-culasses

Déphaseurs de mécanisme de distribution variable

Pompe à eau

#### BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Toutes les pièces internes

Joints et bagues d’étanchéité

Convertisseur de couple

Boîte de transfert (y compris toutes les pièces internes)

Carter principal de boîte de vitesses (sauf modules internes de commande de la boîte de vitesses)

#### PROPULSION ARRIÈRE

Arbres de roue

Carter de pont et carter de pont avant pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)

Arbre de transmission

Joints et bagues d’étanchéité

Joints de cardan et joints homocinétiques

#### TRACTION AVANT

Essieux, bagues et joints d’étanchéité

Carter de boîte-pont/carter de pont arrière pour traction intégrale (y compris toutes les pièces internes)

Moyeux avant à blocage automatique (4x4)

Anneaux de blocage (4x4)

Joints et bagues d’étanchéité

Joints de cardan et joints homocinétiques

# PEP de base

**84** COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur plus :

#### MOTEUR

Amortisseur de vibrations et boulon

Canalisations métalliques

#### DIRECTION

Mécanisme de blocage (colonne inclinable)

Soupape de commande

Refroidisseur et canalisations métalliques

Bras de renvoi

Pompe de direction

Refroidisseur/activateur de direction à commande électrique

Poulie

Joints et bagues d’étanchéité

Carter de direction manuelle ou assistée (y compris toutes les pièces internes)

Timonerie et accouplements de direction sous le véhicule

#### FREINS

Plateaux de frein

Servofrein

Étriers

Soupape combinée

Canalisations métalliques et raccords

Maître-cylindre

Tringlerie et câbles de frein de stationnement

Brides et clips

Régleurs de jeu automatiques

Axe de pédale de frein

Ressorts

Cylindres récepteurs

#### SUSPENSION AVANT

Rotules (supérieures et inférieures)

Bras de suspension (supérieurs et inférieurs)

Axes de bras de suspension et bagues

Axes de pivot de fusée et bagues

Tringlerie et bagues

Jambes MacPherson

Fusée et porte-fusée

Barre stabilisatrice

Biellettes de direction

#### ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Alternateur

Module d’allumage électronique

Pompe d'alimentation

Lunette arrière chauffante (éléments électriques seulement; dommages ou bris de glace non couverts)

Commutateur d’allumage

Relais de ventilateur de radiateur

Indicateur de vitesse et compteur kilométrique (éléments électriques et mécaniques)

Démarreur

Solénoïde de démarrage

Contacteurs (électriques à commande manuelle)

Régulateur de tension

Moteurs d’essuie-glaces

Faisceaux électriques (sauf fils de bougies)

#### CLIMATISATION

Embrayage

Roulements d’embrayage

Compresseur

Contacteur d’embrayage

Culasse de compresseur

Joints de compresseur

Condenseur

Évaporateur

Inducteur

Poulie

# PEP Extra

**113** COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur et le PEP de base plus :

#### MOTEUR

Supports moteur

Couronne dentée de volant

Réservoir de carburant et canalisations métalliques

Injecteurs d’essence et de carburant diesel, et canalisations métalliques

Radiateur et ventilateur de radiateur (embrayage ou moteur)

#### BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Module de commande de la boîte de vitesses

Supports de boîte de vitesses

#### FREINS

Groupe hydraulique des freins antiblocage

Module et capteurs de freins antiblocage

#### CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Réservoir d’accumulation de climatiseur

Commande automatique de température

Moteur de ventilateur de chauffage

Radiateur de chauffage

#### ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE

Régulateur de vitesse Suspension pneumatique (certains composants électroniques)

Tableau de bord (sauf planche de bord et verre du tableau de bord)

Système d’entrée sans clé, posé en usine (sauf poignées de portes)

Antenne électrique

Verrouillage électrique des portes et clips de maintien (sauf poignées de porte)

Moteurs de sièges à réglage électrique

Moteurs de lève-glaces et lève-glaces

Régulateur de vitesse

# PEP Protection étendue

**1 000+** COMPOSANTS COUVERTS

Comprend l'ASSISTANCE ROUTIÈRE

et les composants couverts par le PEP Groupe motopropulseur, le PEP de base et le PEP Extra plus :

#### MOTEUR

Bobine d’allumage et module d’allumage (électrique)

Module PCM

Commande du groupe motopropulseur, capteurs et actionneur

#### BOÎTE DE VITESSES/TRANSMISSION

Tringlerie de commande des vitesses

Moyeux et butées de débrayage

#### DIRECTION

Direction assistée à commande électronique

Colonne de direction

Arbre de direction

#### SUSPENSION AVANT ET ARRIÈRE

Suspension à correcteur d’assiette (posée en usine)

Jambes MacPherson

Contrôle de stabilité antiretournement

Ressorts

#### ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Traction intégrale/4x4

Témoins de charge et de tension

Horloge (électrique)

Capteur de position du siège conducteur

Barillet et commutateur d’allumage

Transmission 4x4 intelligente

Rétroviseurs électriques (dommages ou bris de glace non couverts)

Marchepieds à déploiement électrique

Écran pare-soleil arrière à commande électrique

Indicateur de température

Allumage des phares asservi aux essuie-glaces

#### CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

Commande de chauffage

Bouches de planche de bord et conduits d’air

#### PROPULSION ARRIÈRE

Roulements de roues (avant et arrière)

#### TRACTION AVANT

Roulements de roues (avant et arrière)

#### ÉLÉMENTS HAUTE TECHNOLOGIE

Stationnement actif

Phares adaptatifs ou à lampe à décharge (sauf phares, boîtier et ampoules)

Régulateur de vitesse adaptatif

Alarme antivol (installée à l’usine)

Système de verrouillage et déverrouillage

automatique (sauf perte de télécommande et télécommande)

Chaîne audio

Système FordLink<sup>MC</sup>

Sonar de marche avant

Mélangeur de carburant (de remplacement)

Système de navigation monté dans la planche de bord (installé à l’usine)

Système intelligent de surveillance de durée de vie de l’huile

Clé SecurILock® (ne couvre pas la perte ou les dommages de clé à puce codée)

Afficheur multimessage

Système antidémarrage

Essuie-glaces à détecteur de pluie

Console réfrigérée

Caméra/sonar de recul

Détecteur d’alcool

Système d’alerte après impact SYNC®, MyFord Touch® et MyLincoln Touch® (ne comprend pas les mises à niveau de logiciel)

Module de commande de freins de remorque (posé en usine)

Composants uniques de véhicule hybride/électrique (sauf batterie haute tension et câbles)

#### DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Clapet de répartition d’air, clapet d’air

de ralenti à dépression, clapet d’alimentation d’air (flexible et tube) et clapet de retenue de pompe à air

Capteur de pression atmosphérique

Système FED (sauf catalyseur)

Relais ECC

Clapet de commande, capteur de pression, régulateur et raccord de clapet RGE

Commande électronique de l’accélérateur

Filtre à charbon actif

Électrovanne d’air de ralenti

Détecteur de cliquetis

Débitmètre d’air massique/sonde de température d’air d’admission

Sonde à oxygène

Flexible, clapet et filtre de vapeur RGC

Système réducteur d’urée

Sonde de température (liquide de refroidissement)

Ajutage de dépression

Débitmètre d’air à volet

#### AUDIO

Antenne, radio (ensemble de base)

Chaîne audio

Câbles et câblage électrique

Téléphone cellulaire, récepteur, combiné, haut-parleur et antenne (installés à l’usine)

Affichage des mesures du compas et du thermomètre

Commandes à l’arrière

Radio (AM, AM/FM), haut-parleurs, lecteur de cassette, lecteur CD numérique, égaliseur graphique, amplificateur à haut niveau (posés en usine)

Système audiovisuel arrière (installé à l’usine)

#### SÉCURITÉ

Module de sacs gonflables

Système d’information sur les angles morts (éléments électriques seulement – dommages ou bris de glace, rétroviseur ou ampoules non couverts)

Système de prévention des collisions

Système d’alerte de trafic transversal

Module de diagnostic de sacs gonflables

Contacteur de porte mal fermée

Poignées de porte (posées en usine)

Guides, encadrements, attaches et supports (ceintures à baudrier)

Fixations et passants d’appui-tête pour ceinture de sécurité

Système avertisseur de déviation de trajectoire

Barillet de serrure de porte

Lévier de verrouillage de porte

et de hayon

Brides et clips de maintien des leviers de verrouillage

Dispositif de retenue passif

Système MyKey® (ne couvre pas les clés perdues)

Boucles de ceintures de sécurité (avant et arrière), moteurs, supports, tendeurs, enrouleurs, carillon avertisseur et ceintures gonflables

Système de sécurité au pavillon

Capteurs de sacs gonflables

Glissière du baudrier

Manivelles de lève-glace (posées en usine)

Faisceau électrique des sacs gonflables

**Seuls les éléments suivants ne sont pas couverts par le PEP Protection étendue :**

**ÉQUIPEMENT FONCTIONNEL** – Nettoyage et réglages d’entretien, mises à niveau de logiciel, perte de clés, batteries de tous types et câbles, courroies du moteur, durites de tous types, colliers de serrage et joints de durites, freins (moyeux avant, tambours, segments, garnitures, disques, plaquettes), disque d’embrayage de boîte manuelle, liquide de refroidissement, échappement (y compris le réacteur catalytique), filtres, liquides, lubrifiants, éclairage (ampoules, phares à blocs optiques scellés, phares et lampes à DEL et à décharge [sauf si un PEP Protection étendue Plus! a été acheté], embuage des feux et phares), amortisseurs, bougies et fils, correction des grincements et des cliquetis, pneus, mises au point du moteur, équilibrage des roues, contrôle de la géométrie, balais d’essuie-glaces, goujons de roues et altérations ou modifications non autorisées du véhicule, quelles qu’elles soient.

**EXTÉRIEUR** – réglages d’entretien, glaces et pièces de carrosserie fixes (non mobiles), pare-chocs, glaces, moulures et ornements, peinture, corrosion, tôle, cadre structurel de soubassement, rétroviseurs extérieurs (glace et boîtier), entrées d’eau, bruits d’air, bourrelets d’étanchéité, roues, goujons de roues, enjoliveurs et ornements de roues, arceau et toit décapotable, tissu, doublures et fixations.

**INTÉRIEUR** – moquette, planche de bord, garniture de pavillon, boutons, rétroviseur intérieur (glace et boîtier), garniture et sellerie.



# Lincoln Protect



Accepté chez tous les concessionnaires Ford et Lincoln au Canada et aux É.-U.



Garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée



### Pratiquement rien à déboursier

Pour les réparations couvertes, ce programme ne comporte aucune franchise



### Pièces et service d'origine Lincoln

Un service d'origine Lincoln effectué par des techniciens formés par Lincoln qui utilisent des pièces approuvées par Lincoln pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure



### Assistance routière 24 heures sur 24

Pour une assistance routière 24 heures sur 24, composez le 1 800 665-2006



### Remboursement des frais de location d'un véhicule

Couvre les frais de location d'un véhicule pendant un maximum de 10 jours dans le cas d'une réparation couverte par le programme



### Cessible\*

Le PEP Protection étendue est cessible et peut contribuer à rehausser la valeur de revente de votre véhicule



### Facilité de financement

Options de paiement flexible – Les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement



### Tranquillité d'esprit

Une façon bien pensée de protéger votre investissement automobile pour quelques sous par jour

\*Des frais de cession peuvent s'appliquer.

**VÉHICULE** MARQUE \_\_\_\_\_ MODÈLE \_\_\_\_\_

ANNÉE \_\_\_\_\_  NEUF  D'OCCASION

TYPE DE PEP :  PEP PROTECTION ÉTENDUE  PEP EXTRA  
 PEP GROUPE MOTOPROPULSEUR  PEP DE BASE

DATE D'ACHAT \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ KILOMÉTRAGE DU VÉHICULE \_\_\_\_\_

TEMPS/ KILOMÉTRAGE \_\_\_\_\_ PRIX \_\_\_\_\_ \$

Cette brochure vise uniquement à fournir des renseignements généraux limités sur Lincoln Protect, car certaines restrictions, limitations et exclusions s'appliquent. La disponibilité, les avantages et la couverture des différents programmes peuvent varier d'une province à l'autre. Consultez votre concessionnaire participant pour obtenir tous les détails du programme. Les illustrations présentées dans cette brochure figurent à titre de représentation graphique seulement. Consultez votre concessionnaire ou votre Guide du propriétaire pour tous les détails concernant la Garantie limitée de véhicule neuf. Tous les programmes Lincoln Protect sont garantis par Ford du Canada Limitée.



Imprimé au CANADA sur du papier recyclé  
MARS 2016 | SBR-LP16-08FR

©2016 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

lincolnowner.ca